

Appellations (Transports / Logistique / Automobile - Aviation)

■ Mécanicien / Mécanicienne aéronautique

■ Technicien aéronautique / Technicienne aéronautique

Définition

Réalise l'entretien, le contrôle et la maintenance préventive et curative des aéronefs selon les protocoles de visites et la réglementation de l'aéronautique.

Peut réaliser des visites en ligne ou en escale et des interventions de grand entretien.

Peut coordonner une équipe.

Accès à l'emploi métier

Remarque ADEM : Les informations décrites dans cette rubrique ne sont pas applicables au Luxembourg

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac professionnel à Bac +2 (BTS, DUT) en aéronautique assorti d'une mention complémentaire (systèmes cellule, avionique ou hélicoptère).

Il est également accessible avec un CAP/BEP dans le secteur de l'aviation légère ou en aviation d'aéroclub (aéronefs < 5,7 tonnes et moins de 9 places).

Des Qualifications Techniques -QT- par types d'appareils sont requises pour les postes en ligne, escale ou atelier, le plus souvent complétées par une expérience professionnelle.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de compagnies aériennes, d'unités d'entretien d'aéroclub, de sociétés de services en maintenance aéronautique, des armées en relation avec l'équipage, les clients et divers services (techniques, qualité et logistique). Elle peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours ou mois (armée).

Elle varie selon le secteur (aviation légère, aviation commerciale, armée, ...) et le mode d'organisation.

Elle peut s'exercer en horaires décalés (pistes et escales), par roulement et être soumise à des astreintes.

L'activité peut s'exercer à l'extérieur (piste, ...), en hangar, en atelier, sur porte-aéronefs et peut impliquer des positions pénibles (accessibilité des installations).

Le port d'Equipements de Protection Individuelle -EPI- (casque antibruit, gants, lunettes de protection, gilet fluorescent ...) est exigé.

Activités et compétences de base

Activités

- Identifier les phases d'intervention sur l'aéronef selon le type d'entretien et à partir des dossiers techniques, du livre de bord, ...
- Démonter les équipements, les structures (cellules, ...) et les circuits hydrauliques, pneumatiques, et électriques de l'aéronef
- Effectuer les contrôles de fonctionnement des équipements et circuits et vérifier l'intégrité des structures
- Identifier les composants et les pièces défectueuses et effectuer leur approvisionnement (pièces de rechange certifiées, ...)
- Remonter les équipements, structures et circuits, effectuer leurs réglages et contrôler leur fonctionnement

Compétences

- Consignes de navigabilité
- Mécanique
- Electricité
- Electronique
- Electrotechnique

Activités et compétences de base

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser les inspections des structures et des équipements de l'aéronef en escale ■ Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations au service concerné 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hydraulique ■ Pneumatique ■ Règles de sécurité ■ Lecture de plan, de schéma ■ Utilisation d'appareils de test aéronautique ■ Utilisation d'appareils de métrologie ■ Utilisation de matériel de levage ■ Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) ■ Utilisation de logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur -GMAO-

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<p>Intervenir sur un type d'aéronefs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Avions d'observation ■ Avions de combat ■ Avions de transport de marchandises ■ Avions de transport de voyageurs ■ Avions légers (- 5,7 tonnes) ■ Hélicoptères ■ Hydravions 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Caractéristiques techniques des aéronefs

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ultra Légers Motorisés -ULM- 	
<p>Intervenir sur un système de propulsion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Moteurs à pistons ■ Turbopropulseurs ■ Turboréacteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Spécificités des moteurs à pistons ■ Spécificités des moteurs à turbine
<p>Intervenir sur des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Chaînes cinématiques (commandes de vol, atterrisseurs, freins, ...) ■ Eléments et organes de structure de la cellule (voilure, fuselage, ...) ■ Equipements électriques ■ Equipements de vol (instrumentation, radionavigation ...) ■ Installations de bord (carburant, hydraulique, conditionnement d'air, matériel incendie, ...) 	
<p>Réaliser des inspections ou des opérations d'entretien d'aéronef selon un protocole de visite :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Grand entretien (check C et D) ■ Petit entretien (check A) ■ Révision et mise au point des équipements (ateliers spécialisés) ■ Visite en ligne ou en escale (pré-vol, transit, journalière, ...) ■ Visite hebdomadaire 	
<p>Vérifier la conformité d'une intervention et prononcer l'Approbation Pour Remise en Service -APRS-, avec une licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ JAR 66 B1 (entretien en ligne sur la cellule, les groupes motopropulseurs, les systèmes mécaniques et électriques) ■ JAR 66 B2 (entretien en ligne sur les systèmes avioniques et électriques) 	

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> ■ JAR 66 C (visite d'entretien en base principale) 	
<p>Effectuer, en ligne et/ou en escale, des opérations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Guidage (départ au casque, pastillage de sûreté...) ■ Avitaillement (énergie, air, eau) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Règles de sûreté aéroportuaire ■ Procédures d'avitaillement carburant ■ Gestuelle de communication avec le personnel de piste
<p>Utiliser un engin nécessitant une habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ CACES R 389-1 (Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol) ■ CACES R 389-3 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg) ■ CACES R 389-4 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg) ■ CACES R 386 (Plates-formes élévatrices mobiles de personnes) 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Vérifier un équipement cabine et le remettre en état 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôler et maintenir en état de fonctionnement des équipements, matériels militaires et systèmes d'armes 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Actualiser la documentation technique d'un site de maintenance d'aéronefs 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien ou modifier (traitement anti-corrosion, adaptation aux conditions d'utilisation, ...) la structure (fuselage, ailes, ...) d'un aéronef 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tôlerie ■ Caractéristiques des matériaux composites ■ Caractéristiques des bois et dérivés du bois ■ Procédés de traitement de surface ■ Techniques de peinture
<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner l'activité d'une équipe 	

Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> ■ Aéroclub ■ Compagnie aérienne ■ Compagnie aérienne avion-taxi ■ Constructeur aéronautique ■ Société de services ■ Société de Travail Aérien 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Administration / Services de l'Etat ■ Armée 	

Mobilité professionnelle

Emplois proches

Depuis	Vers
<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes les appellations 	<ul style="list-style-type: none"> ■ I1305 - Installation et maintenance électronique

Emplois envisageables si évolution

Depuis	Vers
<ul style="list-style-type: none"> ■ 	